

## Newsletter rétrospective de 2017

### Notre Tract du 27 janvier 2017 :

#### PROJET D'ENTREPRISE

**Quand on fait bon an mal  
an plus de 50 millions de  
résultat net,**

**Quand on accumule plus  
d'un milliard de capitaux  
propres,**

**Projeter la fermeture de  
10% des points de vente  
et la suppression de 45  
postes est  
moralement et  
socialement**

**Inacceptable**

1

#### PROJET D'ENTREPRISE

##### DECLARATION DES ELUS SUD AU COMITE D'ENTREPRISE

*« Un projet d'entreprise qui n'en est pas un à nos yeux en l'absence d'engagements sociaux forts sur les conditions de travail, la conciliation vie professionnelle / vie personnelle et d'orientations RH progressistes.*

*Il n'ouvre aucune perspective d'innovation managériales favorisant le développement des personnes, avec des principes affirmés de respect et de reconnaissance et des pratiques adaptées, notamment en termes d'appréciation, de rémunération, de limitation des écarts, d'autonomie, de responsabilité et valorisant l'expérience.*

*C'est un plan d'action commerciale qui fait la part belle aux résultats financiers et sert la stratégie managériale qui en découle sans pour autant donner de sens au travail et de l'importance au collectif.*

*En l'état, on ne retiendra de ce plan que la fermeture de 10% des points de vente et la suppression de 45 postes pour décliner localement le plan à Moyen terme du Groupe dont il présente certaines caractéristiques permettant d'affirmer que ce modèle coopératif ne saurait être confondu avec un modèle social et encore moins avec le concept d'entreprise bienveillante.*

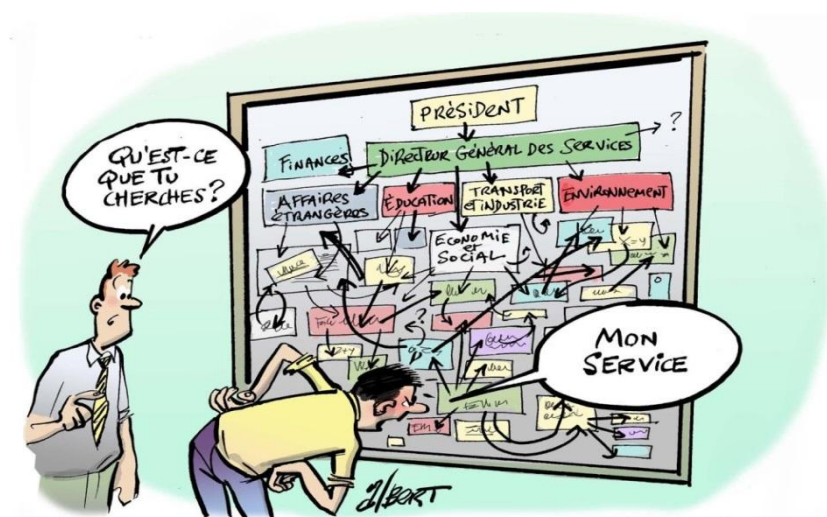
*Nous émettons un avis défavorable à ce projet parce qu'il ne met en rien la satisfaction des salariés au cœur de ses ambitions pour favoriser leur engagement. »*

**Il a marqué un Esprit et pas des moindres....Tous les matins en embauchant il a regardé le panneau d'affichage en fulminant pendant 11 mois contre les élus SUD.**

**Voici les extraits de nos déclarations sur les dernières CONSULTATIONS EN Comité d'Entreprise :**

## Les Ré désorganisations se sont succédées une fois de plus sur 2017 :

C'est plus pas facile que c'est compliqué.....



### Centre Relation Client dit CRC: Avis défavorable.....

Cette réorganisation vient rapidement après la précédente. Le bienfondé n'est pas établi et non compris des salariés, des objectifs plus qu'ambitieux à travers les fiches de poste notamment, une équipe conquête en réduction d'effectif avec une déclassification de postes pour certains, une unité test sur bon nombre de dossiers ces derniers mois, avec pour finir un management du chiffre et de la statistique poussée à l'extrême avec quasiment une personne dédiée à cette tâche. Ce projet comporte tous les ingrédients susceptibles d'engendrer une montée en flèche des risques psychosociaux.

Qualité de vie au Travail dit QVT : Avis défavorable.....



**Au regard des attentes des salariés et des possibilités de l'entreprise, le plan d'action sur le développement de la qualité de vie au travail nous apparaît insuffisant pour améliorer le sort de ceux, trop nombreux, qui souffrent en silence au travail, avant même de penser améliorer la qualité de vie de tous.**

## Sans oublier la non performance de notre outil informatique :



### Qui en rajoute une nouvelle couche sur nos conditions de travail

L'agilité reste un vœu pieux, l'innovation est à la traîne, la dématérialisation peine et le cross-canal un idéal à atteindre. Les utilisateurs sont loin, très loin d'être satisfaits par la qualité du système technique, d'un accès lourd, peu convivial, consommateur d'énergie, sans gain réel de productivité ni amélioration de la qualité de vie au travail. Surcoûts, régressions, retards et abandons jalonnent le cheminement de NICE depuis sa conception, du simple fait d'une inadéquation des moyens aux ambitions affichées ; inadéquation résultant d'une volonté première de comptabiliser impérativement des économies pour dégager un consensus.

**Politique Sociale** : L'année 2017 a été marquée par la mise en place d'actions jamais réalisées auparavant comme la mise en place d'un plan qualité de vie au travail tout comme la formation et sensibilisation des managers au droit social. Ces actions sont un premier pas que nous saluons mais qui ne traduisent en aucun cas la réalité terrain vécue en 2017 par les salariés de CACP. La règle du toujours plus, plus d'objectifs, plus de résultats, plus de parts de marché, plus de benchmark, plus de réorganisations, nous est présentée comme une évidence économique justifiée par la mutation du système bancaire. CACP s'engage aujourd'hui dans la recherche d'une rentabilité, reflétée extrême des effectifs, par une baisse de sa surface injustifiée au vu confortable, le tout financière dans un environnement de travail dégradé par nos outils informatiques indigestes. Nous refusons le discours alarmiste faisant état du danger planant sur nous et demandons l'application d'une politique sociale plus ambitieuse et novatrice mettant les salariés de CACP davantage au cœur des ambitions de l'entreprise. Ce n'est qu'à travers ce changement de cap par le développement de la notion d'entreprise bienveillante donnant un véritable sens au travail et permettant une émancipation du salarié que CACP sera au RDV sur les différents sujets sociaux comme l'égalité professionnelle, l'amélioration des dispositifs de formation et surtout de leurs mises en œuvre ainsi qu'une exemplarité retrouvée concernant le handicap. Dans l'attente d'un changement en profondeur de la politique sociale, nous émettons un avis défavorable.

